

# CAMP DE JOUR SAINT-ISAAC-JOGUES



9355, avenue de Galinée 514-872-6699  
514-872-9746 (après le 26 juin)

Site Internet : [www.loisirssij.com](http://www.loisirssij.com)

Courriel : [loisirs.sij@gmail.com](mailto:loisirs.sij@gmail.com)

Coordonnateur : Éric Gauthier

Âge : 5 à 13 ans : ratio 1/15 (Les enfants de 5 ans qui auront complété leur maternelle en juin 2014 seront admissibles).

## HORAIRE ET COÛTS

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h  
Coût : 65 \$ / semaine sorties incluses  
+ 5 \$ pour le transport en commun.

**Sauf semaine 1 (3 jours) : 50 \$ + 5 \$ pour le transport en commun**

### Service d'accueil prolongé

Lundi au vendredi : 7 h à 9 h et 16 h à 18 h

Coût : 35 \$ /semaine

**Sauf semaine 1 (3 jours) : 25 \$**

## RÈGLES INTERNES

- ⊙ Un horaire de la semaine est envoyé par courriel à tous les lundis.
- ⊙ Le respect est primordial au camp de jour

### À tous les jours, chaque jeune doit avoir :

- ⊙ son lunch incluant un sachet de glace (ice pack)
- ⊙ 2 jus et une bouteille d'eau
- ⊙ son costume de bain, sa serviette et sa crème solaire
- ⊙ son chapeau ou sa casquette, souliers de course et tenue sportive



## DÉMARCHES D'INSCRIPTION

### INSCRIPTIONS RÉGULIÈRES

**Par Internet** : du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2014

(Par carte de crédit seulement; le montant total doit être acquitté. Des frais de transaction Internet sont applicables par Amilia).

**Sur place\*** : 13 et 14 mai 2014 de 19 h à 21 h au gymnase de l'école St-Isaac-Jogues situé au 9355, avenue de Galinée (entrée service de garde). (Selon places restantes suite à l'inscription en ligne)

**\*Lors d'une inscription sur place, veuillez avoir en votre possession :**

- ⊙ Carte d'assurance maladie de l'enfant;
- ⊙ **Votre adresse courriel (obligatoire);**
- ⊙ Les coordonnées et le numéro d'assurance sociale des parents. (Relevé 24 pour les impôts).
- ⊙ Photo de l'enfant.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Il est possible d'effectuer le paiement par chèque ou argent comptant en 2 versements de 50% :

- ⊙ 1<sup>er</sup> versement lors des inscriptions.
- ⊙ 2<sup>e</sup> versement : chèque postdaté au plus tard le 23 juin 2014, remis lors de la journée de l'inscription.

Le chandail est obligatoire pour les enfants de 5 à 13 ans les jours de sortie, payable à l'inscription.

Coût : 12 \$

Les chèques doivent être émis à l'ordre de : Loisirs St-Isaac-Jogues.

L'inscription est valide seulement lorsqu'elle est payée.

Aucune place n'est garantie et aucune inscription ne se fait par téléphone.

